

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Motorisation	Date de début de commercialisation	Date de fin de commercialisation	Type mine	Type moteur	Cylindrée (cm³)	Puissance (kW/ch)	Type de transmission	Puissance administrative en France
One	1.6L	09/2001	07/2004	RA31	W10B16A	1597	66/90	BVM 5	6
One Pack	1.6L	09/2001	07/2004	RA30	W10B16A	1597	66/90	BVM 5	6
One auto	1.6L	09/2001	07/2004	RA41	W10B16A	1597	66/90	CVT	6
One Pack auto	1.6L	09/2001	07/2004	RA40	W10B16A	1597	66/90	CVT	6
Cooper	1.6L	09/2001	07/2004	RC31	W10B16A	1598	66/90	BVM 5	7
Cooper auto	1.6L	09/2001	07/2004	RC41	W10B16A	1598	66/90	BVM 5	7
Cooper S	1.6L	06/2002	07/2004	RE31	W11B16A	1598	120/163	BVM 6	10
One	1.6L	07/2004	Fin de production	MINIRA3101	W10B16A	1597	66/90	BVM 5	5
One pack	1.6L	07/2004	Fin de production	MINIRA3101	W10B16A	1597	66/90	BVM 5	6
One Seven	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRA3131	W10B16A	1597	66/90	BVM 5	6
One pack lane	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRA3131	W10B16A	1597	66/90	BVM 5	6
One auto CVT	1.6L	07/2004	Fin de production	MINIRA3102	W10B16A	1597	66/90	CVT	6
One Pack Auto CVT	1.6L	07/2004	Fin de production	MINIRA3102	W10B16A	1597	66/90	CVT	6
One seven Auto CVT	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRA3132	W10B16A	1597	66/90	CVT	6
One Pack lane Auto CVT	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRA3132	W10B16A	1597	66/90	CVT	6
Cooper	1.6L	07/2004	Fin de production	MINIRC3101	W10B16A	1598	85/115	BVM 5	7
Cooper seven	1.6L	10/2005	Fin de production	MINI-NRC3131	W10B16A	1598	85/115	BVM 5	6
Cooper pack lane	1.6L	10/2005	Fin de production	MINI-NRC3131	W10B16A	1598	85/115	BVM 5	6
Cooper auto CVT	1.6L	07/2004	Fin de production	MINIRC3102	W10B16A	1598	85/115	BVM 5	7
Cooper seven auto CVT	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRC3132	W10B16A	1598	85/115	BVM 5	7
Cooper pack lane Auto CVT	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRC3132	W10B16A	1598	85/115	CVT	7
Cooper S	1.6L	07/2004	Fin de production	MINIRE3101	W11B16A	1598	125/170	BVM 6	11
Cooper S Park Lane	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRE3131	W11B16A	1598	125/170	BVM 6	11
Cooper S Checkmate	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRE3131	W11B16A	1598	125/170	BVM 6	11
Cooper S Auto	1.6L	03/2005	Fin de production	MINIRE3134	W11B16A	1598	125/170	BVM 6	11
Cooper S Park Lane Auto	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRE3134	W11B16A	1598	125/170	BVM 6	11
Cooper S Checkmate Auto	1.6L	10/2005	Fin de production	MINIRE3134	W11B16A	1598	125/170	BVM 6	11

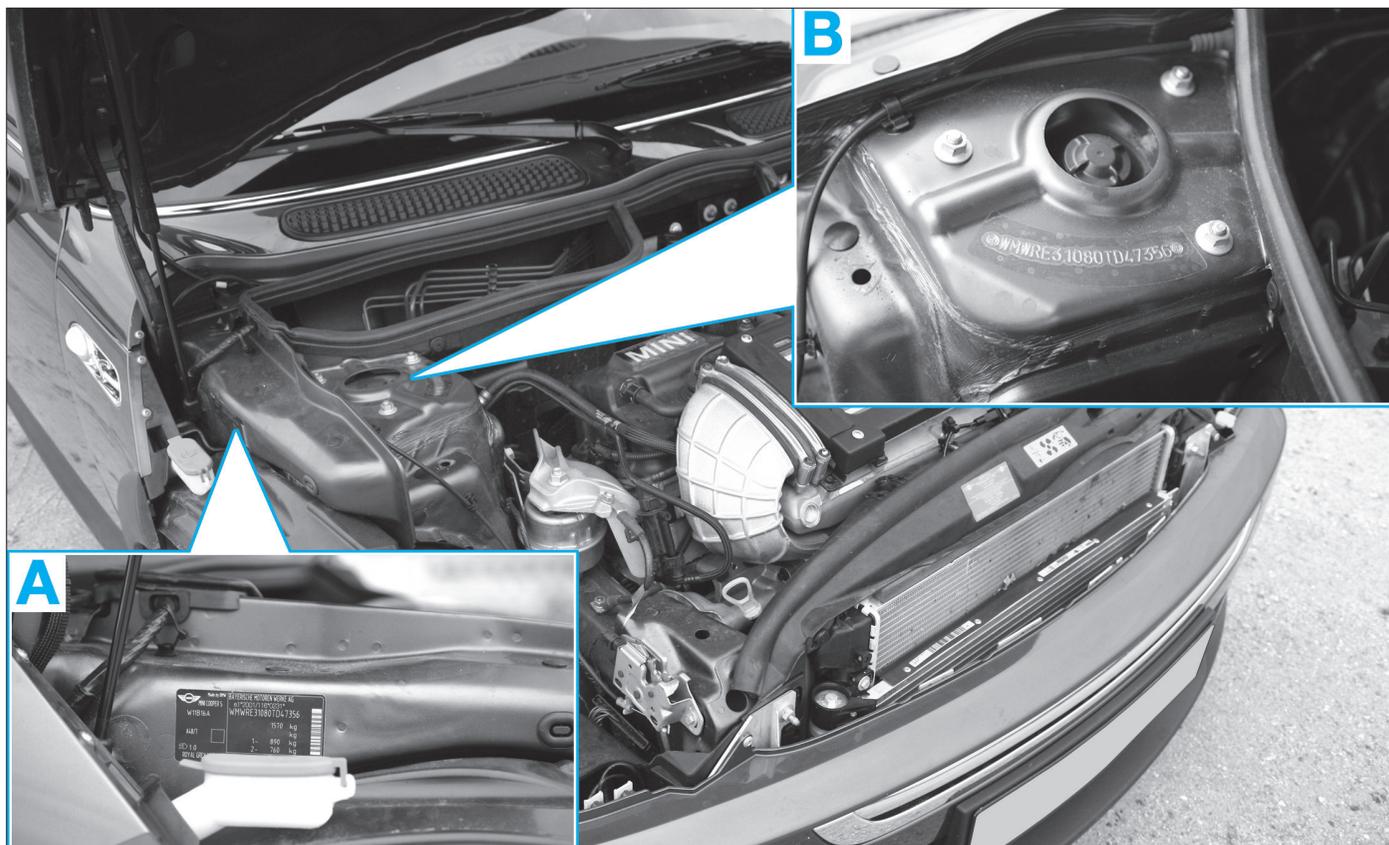


FIG. 1

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur (plaque VIN) est située dans le compartiment moteur, collée sur la doublure d'aile droite. Les codes frappés sur la plaque VIN en production donnent des informations précises sur les spécificités de construction du véhicule.

Elle comporte les indications suivantes (Fig.2) :

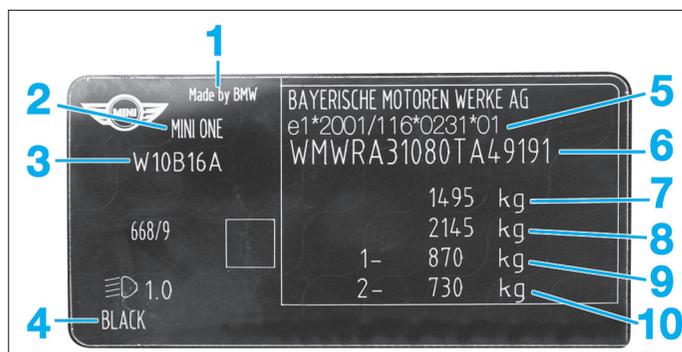
- 1. Le nom du constructeur
- 2. Modèle et finition
- 3. Type mine
- 4. Couleur
- 5. Le numéro de réception communautaire
- 6. Le numéro d'identification (à 17 caractères)
- 7. Le poids total autorisé en charge (en kg)
- 8. Le poids total roulant autorisé (en kg)
- 9. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant (en kg)
- 10. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière (en kg)

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est gravé dans le compartiment moteur au sommet de la fixation de l'élément porteur droit.

Le numéro d'identification est constitué par :

- 1^{er} au 3^e caractères. Code d'identification mondiale du constructeur.
- 4^e et 10^e caractères. Carrosserie.
- 5^e et 6^e caractères. Lettre de remplissage (XX).
- 7^e et 8^e caractères. Code de l'usine de montage.



PLAQUE CONSTRUCTEUR (FIG.2)

FIG. 3

- 9^e caractère. Code modèle.
- 11^e caractère. Année de production (1. 2001 - 2. 2002 - 3. 2003 - 4. 2004...).
- 12^e caractère. Mois de production.
- 13^e au 17^e caractères. Numéro de série.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

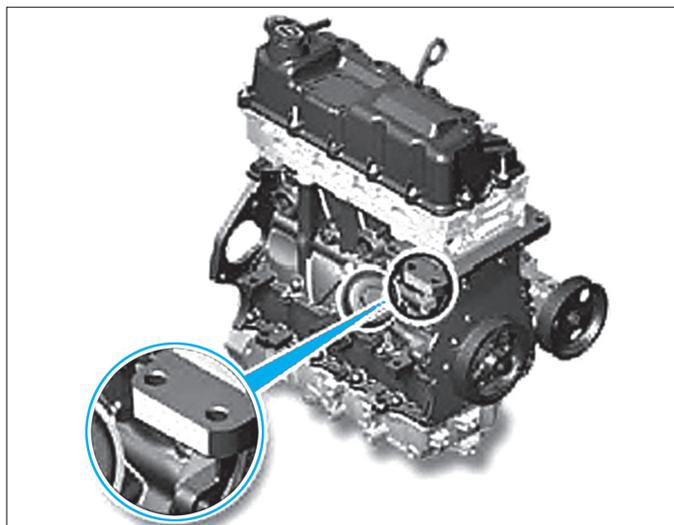
Le type ainsi que le numéro d'ordre du moteur sont gravés à l'arrière du bloc-cylindres sur un méplat (Fig.3).

Le type de la motorisation et la norme de dépollution respectée sont également notifiés par des codes sur la plaque constructeur (A).

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Le type de boîte de vitesses est gravé sur le carter de différentiel. Décryptage du numéro d'identification (ex avec : GS5-65 BH/SH) :

- G = boîte de vitesses.
- S = type de boîte (S = boîte mécanique; A = boîte automatique).
- 5 = nombre de rapport avant.
- 65 = identification.
- B = rapport de démultiplication (B : pour moteur essence, D : pour moteur diesel).
- H = Lettre-repère du fabricant (H = Midland; G = Getrag; Z = ZF).



CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS EXTÉRIEURES (en mm)

Versión	One/Cooper	Cooper S
Longueur (mm)	3635	3655
Largeur (hors rétroviseur) (mm)	1688	1688
Largeur (mm)	1925	1925
Hauteur (mm)	1416	1416
Empattement (mm)	2467	2467
Diamètre de braquage (m)	10,66	10,66

DIMENSIONS INTÉRIEURES

Garde au toit AV (mm)	985
Garde au toit AR (mm)	955
Largeur aux coudes AV (mm)	1360
Largeur aux coudes AR (mm)	1130
Volume du coffre en mode 4 places (Litre)	150
Volume du coffre en mode 2 places (Litre)	670

POIDS ET CHARGE (en Kg)

Poids	One	Cooper	Cooper S
À vide	1140	1150	1215
Total admissible	1495	1505	1570
Charge utile	430	430	430
Charge admissible sur l'essieu AV	870	870	890
Charge admissible sur l'essieu AR	730	730	760
Remorquable autorisé freiné sur une pente de 12%	650	650	—
Autorisé sur le toit	75	75	75

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

CAPACITÉS

Réservoir à carburant : 50 litres.

Huile moteur après vidange et remplacement du filtre :

- One, Cooper : 4,5 litres.

- Cooper S : 4,8 litres.

Liquide de refroidissement :

- One, Cooper : 5,5 litres.

- Cooper S : 6 litres.

Direction assistée : remplir jusqu'au repère max.

Liquide de frein/embrayage : (avec des plaquettes de freins neuves) remplir jusqu'au repère max.

PERFORMANCES, CONSOMMATIONS ET ÉMISSIONS

Moteurs	Rejet de CO2 (g/km)	Consommation (l/100Km)			Performance		
		Urbaine	Extra Urbaine	Mixte	Vitesse maxi (Km/h)	de 0 à 100 km/h (sec)	de 80 à 120 en 4/5 ^e (km/h (sec))
One	164	9,6	5,2	6,8	181	10,9	11,9/14,9
Cooper	166	9,7	5,3	6,8	200	9,1	10,5/13,5
Cooper S	204	11,8	6,8	8,6	222	7,2	6,1/7,7

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord ou sur l'étiquette collée à la base du pied milieu gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Couple de serrage des vis de roues (acier ou alliage) : 9 daN.m.

Pneumatiques	Pressions (bars)			
	À vide (*)		chargé (**)	
	AV	AR	AV	AR
175/65 R15 84T	2,1	2,4	2,4	2,4
175/65 R15 84 QT M+S	2,3	2,3	2,6	2,6
175/60 R16 82QT M+S	2,3	2,3	2,6	2,6
195/55 R16 87 QT M+S	2,3	2,3	2,6	2,6
195/55 R16 87H	2,1	2,1	2,4	2,4
205/45 R17 84V	2,1	2,1	2,4	2,4
205/45 R17 84 QT M+S	2,3	2,3	2,6	2,6
Roue de secours (si équipé)	4,2	4,2	4,2	4,2

MINI		bar		max.		constant	
175/65 R 15 84 T	2,1	2,4	max.	175/60 R 16 82 QT M+S	2,3	2,3	
	2,4	2,4		175/65 R 15 84 QT M+S	2,6	2,6	
	2,1	2,1	max.	195/55 R 16 87 QT M+S			
195/55 R 16 87 H				205/45 R 17 84 QT M+S			
205/45 R 17 84 V							
	2,4	2,4					
T 115/70 R 15 90 M	4,2	4,2	constant				

ÉTIQUETTE MENTIONNANT LES PRESSIONS DE GONFLAGE (pied milieu gauche)

LEVAGE

AVEC LE CRIC DE BORD

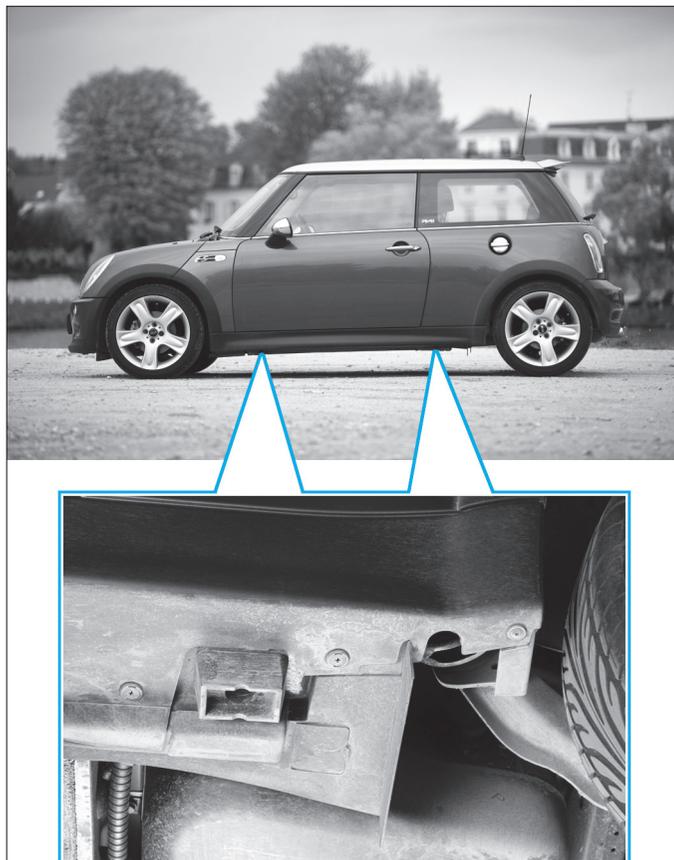
Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des pièces plastiques fixées au bas de caisse dans lequel vient se positionner le cric de bord.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord.

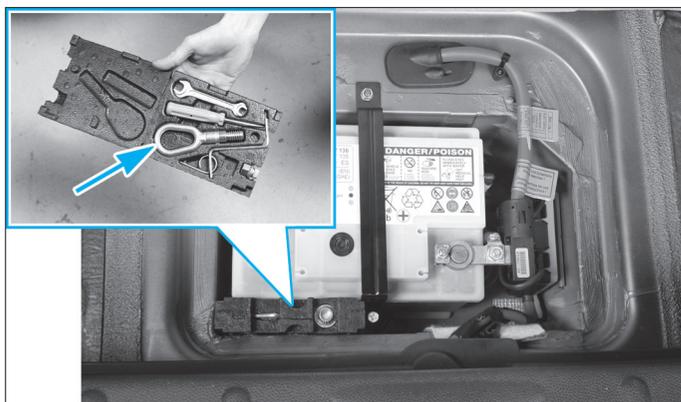
Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.



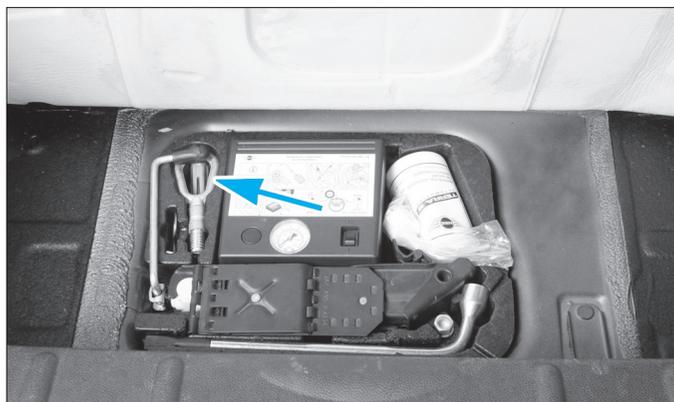
IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE

REMORQUAGE

Le remorquage s'effectue par l'intermédiaire de 2 anneaux amovibles à visser au travers du bouclier avant et arrière. Après avoir déclipser le cache situé sous le projecteur droit à l'avant et sur le côté droit du bouclier arrière (voir figure). L'anneau se trouve dans le coffre sous la moquette (voir figure).



IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE DANS LE COFFRE (Mini Cooper.S)



IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE DANS LE COFFRE (Mini One et Cooper)

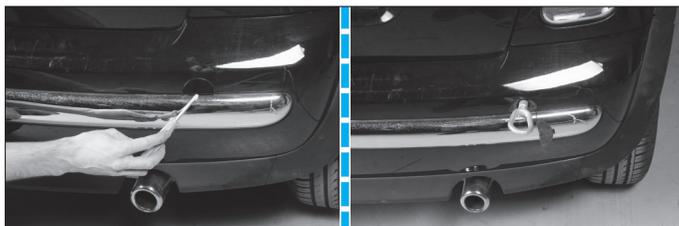
Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.



**IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE
(Mini Cooper.S)**



**IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE AVANT
(Mini Cooper.S)**



**IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE
(Mini One et Cooper)**



**IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE
(Mini One et Cooper)**

PROGRAMME D'ENTRETIEN

La fréquence de l'entretien normal est fonction du style de conduite, des conditions d'utilisation du véhicule et des indications de l'indicateur de maintenance (voir « **COMBINE D'INSTRUMENTS** »). Dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien suivant l'indicateur de maintenance. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...), pays très chauds, atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du carburant utilisé douteuse. La fréquence d'entretien s'établit en fonction de trois programmes.

Oil service - vidange

- Vidange de l'huile moteur
- Remplacement du filtre à huile moteur
- Remplacement du filtre à air d'habitacle *
- Remplacement du filtre à charbon actif
- Remise à zéro de l'indicateur de maintenance
- Contrôle de l'usure des plaquettes de frein
- Contrôler et régler, si nécessaire, le frein de stationnement

Inspection I

Opérations des « Oil service-vidange » plus :

- Contrôle de l'équipement de signalisation
- Contrôle de l'éclairage des indicateurs /afficheurs et de la soufflante de chauffage
- Contrôle de l'état et fonctionnement des ceintures de sécurité
- Contrôle du niveau de l'électrolyte et de l'état de charge de la batterie
- Contrôle visuel de l'état de carrosserie (corrosion)
- Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur **
- Contrôle du niveau du liquide de lave-glace avant et arrière
- Contrôle du niveau d'huile de direction assistée
- Contrôle visuel de la direction assistée
- Contrôle du niveau de liquide de frein
- Contrôle du niveau de liquide d'embrayage
- Remplacement du liquide de frein ***
- Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière
- Contrôle de l'état des soufflets de direction et des transmissions
- Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein

- Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours)
- Contrôle visuel et de l'étanchéité des amortisseurs AV/AR
- Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR ***
- Contrôle visuel de la ligne d'échappement
- Contrôle de la transmission automatique et remplacement de l'huile
- Diagnostic des calculateurs

Inspection II

Opérations de « Inspection I » plus :

- Remplacement de la courroie des accessoires.
- Remplacement du filtre à air moteur *
- Remplacement des bougies d'allumage

Tous les 2 ans

- Remplacement du liquide de frein

Tous les 4 ans

- Remplacement du liquide de refroidissement moteur
- Remplacement de la bouteille du système « Mini Mobility »

* Fréquence à diminuer en cas d'utilisation sévère.

** A remplacer au plus tard tous les 4 ans.

***A remplacer au plus tard tous les 2 ans.